

TINA, bientôt reconnue apatrie ?



Apatride : c'est le A de l'OFPRA

Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

Je m'appelle Tina. Je suis née en 1997.

Moi et mon frère on était scolarisé dans un établissement d'enseignement en langue géorgienne puis russe entre 2004 et 2007. On a quitté la Géorgie en 2009 car on était persécuté par les autorités en raison de notre origine confessionnelle yézide. J'avais 12 ans.

On est allé en Pologne et on y a vécu 2 ans. Un jour ma mère a reçu une lettre dans laquelle elle a appris que notre demande d'asile était refusée. Quelques jours après, mon père était arrêté et renvoyé en Géorgie. On a quitté la Pologne pour venir en France.

Je suis arrivée en France le 28 février 2011, avec ma mère et mon frère.

J'ai été scolarisée dès mon arrivée en classe de quatrième et maintenant je suis étudiante depuis 2016.

Lorsque j'avais 17 ans j'ai voulu faire mes démarches administratives pour avoir une carte de séjour. J'ai rejoint le groupe des jeunes du RESF78 avant mes 18 ans.

Tout aurait dû bien se passer. Mais c'est à ce moment-là que cela a commencé à être compliqué.

Lorsque je me suis rendue à la préfecture pour donner mon passeport, j'ai appris que mon passeport était un faux. Je suis rentrée chez moi et j'en ai parlé à ma mère.

Ma mère m'a expliqué que j'étais née en Allemagne et que 4 mois après ma naissance elle a été renvoyée en Géorgie. Un an plus tard, en 1998 ma mère a voulu partir en Russie et la Géorgie a dit que je n'avais pas le droit de quitter le territoire Géorgien. C'est à ce moment-là que l'on m'a fait un faux acte de naissance géorgien. J'avais un an... Cela n'a posé aucun problème jusqu'à mes 18 ans. Et d'ailleurs je ne le savais même pas.

J'ai donc décidé de demander un vrai passeport au consulat de Géorgie (mes deux parents sont de nationalité géorgienne), le consulat m'a refusé le passeport en disant que je ne pouvais pas avoir la nationalité géorgienne car je ne suis pas née en Géorgie et que je ne suis pas enregistrée dans les fichiers.

Ensuite nous avons décidé de faire la demande d'un passeport géorgien avec mon vrai acte de naissance, celui fait en Allemagne, or sur mon vrai acte de naissance mes parents ont donné des faux noms lors de ma naissance et donc la Géorgie m'a à nouveau refusé en disant que je ne peux pas prétendre à la nationalité géorgienne.

J'ai voulu demander à l'Allemagne la nationalité allemande mais j'ai appris que tous ceux qui sont nés en Allemagne avant 2000 n'avaient pas le droit au sol.

Nous avons donc essayé de prendre un avocat en Allemagne pour corriger le nom de mes parents sur mon acte de naissance, or il a demandé un document que nous ne pouvons pas lui fournir. Il voulait prouver que ma mère était bien en Allemagne lors de ma naissance mais ceci n'est pas possible car mes parents ont donné des faux noms.

Et donc aujourd'hui j'ai 21 ans et je n'ai toujours aucun papier sauf mon acte de naissance. Cela fait maintenant 7 ans que je suis en France, ni régularisable, ni expulsable. Je vais commencer mes démarches pour être reconnue apatrie.